

JASMONTAITE Inga

From: Maison du Peuple d'Europe - Huis van het Volk van Europa MPE-HV [REDACTED]
Sent: 29 October 2014 11:07
To: Consultation-OI-10-2014
Subject: [EOWEB] MPE-HVE: Réponse à l'enquête d'initiative ouverte par la Médiatrice européenne à propos de la transparence et de la participation du public au sujet des négociations sur le TTIP
Attachments: médiatrice réponse TTIP.doc
Categories: To be registered according to Rosita; submitted to AR on 29.10.2014

Expéditeur

Expéditeur Maison du Peuple d'Europe - Huis van het Volk van Europa MPE-HVE [REDACTED]
Destinataire Public consultation OI/10/2014
Date Wednesday, October 29, 2014 11:06:32 AM CET

Vos informations

Partie 1 - Information sur l'expéditeur

Prénom	Maison du Peuple d'Europe - Huis van het Volk van Europa
Nom	MPE-HVE
Sexe	Féminin
Adresse courriel	[REDACTED]
Langue de réponse souhaitée	fr - français
Autre langue dans laquelle vous accepteriez une réponse (le cas échéant)	en - English

Partie 2 - Contenu

Destinataire Public consultation OI/10/2014
Sujet MPE-HVE: Réponse à l'enquête d'initiative ouverte par la Médiatrice européenne à propos de la transparence et de la participation du public au sujet des négociations sur le TTIP
Maison du Peuple d'Europe

Développer une identité européenne progressiste et démocratique

Contenu **Objet :** Réponse à l'enquête d'initiative ouverte par la Médiatrice européenne à propos de la transparence et de la participation du public au sujet des négociations sur le TTIP

L'issue des négociations sur le TTIP pourrait avoir un impact significatif sur la vie des citoyens. L'objectif de l'enquête ouverte par la Médiatrice est de garantir que le public sera en mesure de suivre les progrès de ces négociations et de contribuer à orienter leur issue.

Selon vous, quelles mesures concrètes la Commission pourrait-elle prendre pour accroître la transparence des négociations sur le TTIP ? Où voyez-vous plus spécifiquement des possibilités d'amélioration ?

La Maison du Peuple d'Europe, forte de son expérience de terrain, confirme les inquiétudes des citoyens quant aux conditions actuelles de non transparence des négociations. Le public – les citoyens et organisations de la société civile - ne s'estime pas, dans les conditions actuelles, en mesure de suivre les négociations, ni donc de connaître ou évaluer leurs évolutions ou de proposer les inflexions ou (ré-)orientations qu'il estimerait nécessaires. L'enjeu lui semble pourtant considérable. Les normes de protection du consommateur sont différentes aux USA et dans l'Union européenne, de même que la culture de gestion du risque, sans compter la ratification des normes de l'OIT et la ratification du protocole international sur l'environnement. Les conséquences apparaissent donc graves pour la qualité de vie des européens et les risques sont grands de voir détricoter les normes établies patiemment depuis un demi-siècle dans un contexte démocratique accepté.

- En premier lieu, nous pensons donc qu'il est hautement nécessaire que les citoyens de chaque Etat Membre puissent avoir accès aux documents relatifs à la négociation qui sont rendus publics. Dans ce but, la Commission devrait entreprendre la traduction desdits documents afin que la société civile puisse se prononcer en pleine connaissance de cause.
- A défaut de connaître la position des USA dans la négociation, la Commission pourrait publier les propositions qu'elle fait dans le cadre du mandat qui lui a été confié et diffuser un document public après chaque cycle de négociation, qui fasse état des négociations : enjeux des propositions, réactions des parties.
- Il faudrait clarifier si le futur traité sera soumis ou non à la ratification des Parlements des différents Etats membres.
- Le commissaire en charge du commerce international, s'appuyant sur un document de travail, pourrait organiser, après chaque séance de négociations, un forum réunissant les parties prenantes, avec des ateliers techniques examinant les applications concrètes du Traité.
- Une commission de juristes européens pourrait être chargée d'examiner comment les cours constitutionnelles et la Cour de justice européenne pourraient jouer un rôle de rempart possible contre une attaque des fondements constitutionnels des traités européens par les accords commerciaux et décisions de tribunaux d'arbitrage.
- Il existe déjà une série de cours d'arbitrage (auprès de l'OMC, la Banque mondiale et la chambre de commerce internationale) sans avoir à créer de nouveaux organismes d'arbitrage.

Le public a besoin d'exemples concrets afin de rendre la question intelligible ; en particulier en quoi les services publics comme la santé, l'éducation, la distribution de l'eau potable et l'assainissement seront (ou non) concernés.

Veillez fournir des exemples de bonnes pratiques que vous avez rencontrées dans ce domaine (par exemple, dans telle ou telle direction générale de la Commission ou dans d'autres organisations internationales) et qui, selon vous, pourraient être appliquées au niveau de la Commission.

La procédure des livres verts et livres blancs est un des exemples. Plus généralement, les procédures de démocratie participative (Débat sur l'avenir de l'Europe, Agoras citoyennes, etc.) et de transparence, couplées à des campagnes d'information des citoyens (programme Prince, etc) et un effort soutenu de traduction dans toutes les langues parlées dans les pays de l'UE, nous semblent correspondre aux attentes impérieuses des citoyens européens.

Comment, selon vous, une transparence accrue pourrait-elle influencer sur les



Développer une identité européenne progressiste et démocratique

Objet : Réponse à l'enquête d'initiative ouverte par la Médiatrice européenne à propos de la transparence et de la participation du public au sujet des négociations sur le TTIP

L'issue des négociations sur le TTIP pourrait avoir un impact significatif sur la vie des citoyens. L'objectif de l'enquête ouverte par la Médiatrice est de garantir que le public sera en mesure de suivre les progrès de ces négociations et de contribuer à orienter leur issue.

Selon vous, quelles mesures concrètes la Commission pourrait-elle prendre pour accroître la transparence des négociations sur le TTIP ? Où voyez-vous plus spécifiquement des possibilités d'amélioration ?

La Maison du Peuple d'Europe, forte de son expérience de terrain, confirme les inquiétudes des citoyens quant aux conditions actuelles de non transparence des négociations. Le public – les citoyens et organisations de la société civile - ne s'estime pas, dans les conditions actuelles, en mesure de suivre les négociations, ni donc de connaître ou évaluer leurs évolutions ou de proposer les inflexions ou (ré-)orientations qu'il estimerait nécessaires. L'enjeu lui semble pourtant considérable. Les normes de protection du consommateur sont différentes aux USA et dans l'Union européenne, de même que la culture de gestion du risque, sans compter la ratification des normes de l'OIT et la ratification du protocole international sur l'environnement. Les conséquences apparaissent donc graves pour la qualité de vie des européens et les risques sont grands de voir détricoter les normes établies patiemment depuis un demi-siècle dans un contexte démocratique accepté.

- En premier lieu, nous pensons donc qu'il est hautement nécessaire que les citoyens de chaque Etat Membre puissent avoir accès aux documents relatifs à la négociation qui sont rendus publics. Dans ce but, la Commission devrait entreprendre la traduction desdits documents afin que la société civile puisse se prononcer en pleine connaissance de cause.

- A défaut de connaître la position des USA dans la négociation, la Commission pourrait publier les propositions qu'elle fait dans le cadre du mandat qui lui a été confié et diffuser un document public après chaque cycle de négociation, qui fasse état des négociations : enjeux des propositions, réactions des parties.

- Il faudrait clarifier si le futur traité sera soumis ou non à la ratification des Parlements des différents Etats membres.

- Le commissaire en charge du commerce international, s'appuyant sur un document de travail, pourrait organiser, après chaque séance de négociations, un forum réunissant les parties prenantes, avec des ateliers techniques examinant les applications concrètes du Traité.

- Une commission de juristes européens pourrait être chargée d'examiner comment les cours constitutionnelles et la Cour de justice européenne pourraient jouer un rôle de rempart possible contre une attaque des fondements constitutionnels des traités européens par les accords commerciaux et décisions de tribunaux d'arbitrage.

- Il existe déjà une série de cours d'arbitrage (auprès de l'OMC, la Banque mondiale et la chambre de commerce internationale) sans avoir à créer de nouveaux organismes d'arbitrage.

le public a besoin d'exemples concrets afin de rendre la question intelligible ; en particulier en quoi les services publics comme la santé, l'éducation, la distribution de l'eau potable et l'assainissement seront (ou non) concernés.

Veillez fournir des exemples de bonnes pratiques que vous avez rencontrées dans ce domaine (par exemple, dans telle ou telle direction générale de la Commission ou dans d'autres organisations internationales) et qui, selon vous, pourraient être appliquées au niveau de la Commission.

La procédure des livres verts et livres blancs est un des exemples. Plus généralement, les procédures de démocratie participative (Débat sur l'avenir de l'Europe, Agoras citoyennes, etc.) et de transparence, couplées à des campagnes d'information des citoyens (programme Prince, etc) et un effort soutenu de traduction dans toutes les langues parlées dans les pays de l'UE, nous semblent correspondre aux attentes impérieuses des citoyens européens.

Comment, selon vous, une transparence accrue pourrait-elle influencer sur les résultats des négociations ?

La Maison du Peuple d'Europe est d'avis qu'une pleine transparence est le prix de la confiance des citoyens européens sans laquelle le fruit des négociations risque de devoir faire les frais de leur assentiment.

résultats des négociations ?

La Maison du Peuple d'Europe est d'avis qu'une pleine transparence est le prix de la confiance des citoyens européens sans laquelle le fruit des négociations risque de devoir faire les frais de leur assentiment.